

SOMMAIRE

ABRÉVIATIONS	v
PRÉFACE	xv
REMERCIEMENTS	xvii
INTRODUCTION	1

PREMIÈRE PARTIE

LA GESTION COLLECTIVE DES DROITS DES AUTEURS : EXPRESSION D'UNE AUTONOMIE CONTRACTUELLE

Titre 1. L'existence du contrat fondateur de la gestion collective	35
Chapitre 1. Les parties au contrat : des sociétés d'auteurs parfois ouvertes à des exploitants	37
Chapitre 2. L'objet du contrat : une détermination complexe	73
Titre 2. Les ajustements du contrat fondateur de la gestion collective par le contentieux	177
Chapitre 1. Les droits de l'auteur adhérent de la société de gestion collective	179
Chapitre 2. Les droits de l'adhérent « consommateur » des services de gestion collective	229

SECONDE PARTIE

LA GESTION COLLECTIVE DES DROITS DES AUTEURS: INSTRUMENT DE LA VOLONTÉ POLITIQUE DU LÉGISLATEUR

Titre 1. La gestion collective imposée : les incohérences de la disparition de l'auteur à la source de la gestion collective	263
Chapitre 1. Une cohérence inégale dans l'énoncé de l'obligation légale	265
Chapitre 2. Une cohérence inégale des objectifs poursuivis	295

Titre 2. La gestion collective encadrée : les maladroites des législateurs face au monopole des sociétés de gestion collective	349
Chapitre 1. L'encadrement par le droit national : l'ingérence du droit spécial de la gestion collective	351
Chapitre 2. L'encadrement par le droit communautaire : la confusion des intérêts à protéger	479

CONCLUSION GÉNÉRALE	631
BIBLIOGRAPHIE	641
JURISPRUDENCE	683
INDEX	693
ZUSAMMENFASSUNG DER DISSERTATION	699
ÜBERSETZUNG DES INHALTSVERZEICHNISSES	701